

La Retirada : le grand exode des républicains espagnols

*Geneviève Dreyfus-Armand **

Le dénouement de la Guerre d'Espagne, conflit international autant qu'interne, annonciateur de la Seconde Guerre mondiale, a provoqué un exode de population sans précédent. Devant la violence des combats et l'ampleur prévisible de la répression, les Espagnols restés fidèles à la République proclamée en 1931, se virent obligés de quitter l'Espagne à la suite de la victoire des rebelles insurgés contre le gouvernement légal du pays. Ils étaient soldats de l'armée régulière ou civils, intellectuels, fonctionnaires, ouvriers ou paysans, et ils n'avaient d'autre choix que de passer la frontière française pour échapper aux représailles des vainqueurs, conduits par le général Franco. En dépit de la déception provoquée par la politique de non-intervention des démocraties, qui avait laissé la République espagnole désarmée face à l'Allemagne nazie et à l'Italie fasciste, les républicains voyaient dans la France la patrie des droits de l'homme. Mais, rien n'était prévu en France pour l'accueil des réfugiés, hormis les mesures destinées à garantir l'ordre et la sécurité. Assurément, les craintes manifestées depuis 1936 par les représentants français en Espagne sur les risques d'une arrivée massive de réfugiés après la chute de la Catalogne se révélaient justes ; mais elles étaient largement en dessous de la réalité.

Il est vrai que cet exode a constitué un événement nouveau et unique, aussi bien pour l'Espagne que pour la France, en dépit de leurs anciennes traditions respectives d'émigration et d'immigration. L'Espagne, pays d'émigration de longue date, qui avait engendré aux XIX^e et XX^e siècles divers exils causés par ses convulsions politiques et enregistré les départs de nombreux migrants, n'avait jamais connu un exode aussi considérable par son ampleur et sa durée. De son côté, la France devenue, à l'aube des années 1930 le premier pays d'immigration du monde, n'avait jamais non plus accueilli sur son sol un afflux de réfugiés aussi massif et soudain que celui des républicains espagnols en 1939.

Le contexte

De 1936 à 1938, du fait de l'évolution des fronts et de la conquête progressive du territoire espagnol par les franquistes, plusieurs exodes vers la France se produisirent. La violence qui frappait indistinctement les populations civiles et la répression exercée par les nationalistes conduisirent des dizaines de milliers d'Espagnols à venir chercher refuge dans le pays voisin : lors de la prise du Pays basque pendant l'été 1936, puis à la fin de la campagne du Nord à l'été 1937 et après l'occupation du Haut-Aragon au printemps 1938. Les nombreux miliciens mêlés aux civils repassaient la frontière assez rapidement. À la suite de ces premières vagues d'émigration et des divers retours, l'on peut estimer que le nombre total de

réfugiés espagnols restés en France se montait, fin 1938, à un peu plus d'une quarantaine de mille, dont de nombreux enfants. Ces exodes de la Guerre civile ont été une succession de flux et de reflux de réfugiés, gérés au coup par coup par les pouvoirs publics français avec quelques principes inspirés tant du respect du droit d'asile que de la tradition administrative. En janvier 1939, la chute aux mains des franquistes de l'importante Catalogne – l'une des dernières zones républicaines – provoqua un raz-de-marée de réfugiés dans le contexte sensiblement différent d'une terre d'asile qui s'était refermée et dotée d'une législation restrictive par rapport aux étrangers.

Les républicains espagnols ont eu la malchance d'arriver en grand nombre dans une terre d'asile qui, à partir d'avril 1938, s'était progressivement refermée. Les mesures relatives aux étrangers s'étaient faites plus répressives ; les arrivées successives de réfugiés espagnols et la menace, longtemps annoncée, d'un exode encore plus massif n'y étaient certainement pas étrangères. Née notamment de la crise économique qui atteignit durement la France comme d'autres pays, la xénophobie s'amplifiait depuis le début des années trente. L'arrivée massive des combattants républicains fut la première application à grande échelle des décrets pris par le gouvernement d'Édouard Daladier et, en particulier, du plus récent d'entre eux, celui du 12 novembre 1938, qui prévoyait l'internement administratif des étrangers « indésirables » se trouvant dans l'impossibilité de trouver un pays d'accueil. Estimant que l'assignation à résidence représentait une « liberté encore trop grande », ce décret stipulait que ces étrangers seraient dirigés vers des « centres spéciaux » où ils feraient l'objet d'une surveillance permanente¹. « L'épithète "indésirable", utilisée depuis longtemps pour qualifier les étrangers, devint d'un emploi banal et consacré »².

Les camps d'internement

Le 26 janvier 1939, Barcelone tombait aux mains des troupes entrées en rébellion en juillet 1936 contre la République. À la fin janvier et au début février, pour échapper à la violence des combats et se soustraire à la vindicte des vainqueurs, près d'un demi-million de réfugiés se pressaient aux postes frontière, notamment ceux des Pyrénées-Orientales. Ils arrivaient le plus souvent à pied, à travers la montagne, malgré les rigueurs de l'hiver. Les dizaines de milliers de civils – femmes, enfants, vieillards, invalides mêlés – étaient vite rejoints par les plus hautes autorités de l'Espagne républicaine et par les troupes vaincues. Devant l'impossibilité de créer une zone neutre en territoire espagnol et face à la pression de cette immense foule de réfugiés, le gouvernement français ouvrit la frontière par étapes, le 28 janvier pour les civils et le 5 février pour les militaires désarmés. Une dernière vague de réfugiés quitta le Sud-Est de l'Espagne en mars et gagna les territoires français d'Afrique du Nord³.

Malgré les avertissements de diplomates français ou espagnols sur l'éventualité d'un afflux de réfugiés à la frontière française, les seules mesures prévues par les pouvoirs publics étaient relatives au maintien de l'ordre. Assurément, la plus forte estimation prévisionnelle, émanant du gouvernement républicain espagnol lui-même, ne dépassait pas 150.000 personnes. Les mêmes clivages qu'au temps de la guerre d'Espagne partageaient l'opinion

¹ *Journal officiel. Lois et décrets*, 13 novembre 1938, pp. 12920-12923.

² Ralph Schor, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1996, p. 158.

³ Geneviève Dreyfus-Armand, *L'Exil des républicains espagnols en France. De la Guerre civile à la mort de Franco*, Paris, Albin Michel, 1999.

publique française. Une partie de la population et de la classe politique demandait que l'on accueillît dignement les « combattants de la liberté » ; d'autres secteurs de l'opinion ne cachaient pas leur inquiétude face à ce flot de réfugiés jugés souvent inquiétants et se déclaraient favorables à des mesures de contrôle, tandis qu'une frange extrémiste affichait sa haine et son mépris. La compassion envers les réfugiés était largement partagée mais la méfiance et la réserve, rapidement supplantées par l'indifférence, dominaient. Le gouvernement, pris dans un faisceau d'opinions contradictoires, partisan de mesures rigoureuses destinées à rassurer l'opinion et indubitablement dépassé par les événements, s'appuyait sur le dispositif législatif mis en place depuis 1938. Si des femmes et des enfants ont passé un temps plus ou moins long dans des camps en 1939, la séparation des familles s'effectuait généralement à la frontière ou dans les camps de triage. Les civils étaient dirigés alors vers des départements éloignés de la frontière, région parisienne exceptée. Les réfugiés espagnols se retrouvèrent dispersés sur tout le territoire français en fonction des possibilités et des bonnes volontés locales. Quant aux hommes – militaires ou en âge de porter les armes – ils étaient dirigés vers des camps d'internement aménagés à la hâte près de la frontière.

Le terme de « camp de concentration » était constamment employé dans les documents administratifs de l'époque et le ministre de l'Intérieur Albert Sarraut expliquait, rassurant, le 2 février, qu'il s'agissait simplement d'un espace de transition : « le camp d'Argelès-sur-Mer ne sera pas un lieu pénitentiaire, mais un camp de concentration. Ce n'est pas la même chose⁴ ». Aussi, aujourd'hui encore, après la terrible expérience des camps nazis – que nombre de républicains espagnols ont connue, notamment pour leur participation à la Résistance – le terme utilisé et revendiqué par les survivants reste-t-il celui de « camp de concentration ». Ce choix de terminologie indique que sont englobés dans un même souvenir et dans une même réprobation les camps français et nazis, en dépit des différences évidentes de traitement et de signification. C'est que la mémoire des exilés garde de l'exode et des conditions d'arrivée en France une trace particulièrement vivace et douloureuse

Environ 275.000 hommes furent internés au milieu du mois de février 1939. Le premier camp, vers lequel furent conduits les Espagnols fut celui d'Argelès-sur-Mer, dans les Pyrénées-Orientales. Il s'agissait d'un vaste terrain en bordure de mer, délimité par des barbelés, mais il n'y avait, dans un premier temps, ni baraquement, ni eau, ni moyens d'hygiène élémentaire. Ce sont les internés eux-mêmes qui ont contribué à la construction des baraques. Le camp d'Argelès vite insuffisant, de nouveaux camps furent créés : d'abord à Saint-Cyprien, à quelques kilomètres de là, où les conditions étaient semblables, sur une plage aussi dénudée, puis au Barcarès, mieux aménagé et réservé en priorité aux réfugiés en instance de rapatriement. Passé le chaos des premiers temps, un effort d'organisation se fit jour, non dénué de rigidité administrative et sans remédier pour autant à la précarité des conditions de vie des réfugiés. Afin d'alléger les camps catalans, d'autres centres furent ouverts : à Bram dans l'Aude à partir de février 1939, à Agde dans l'Hérault – où furent internés plus spécialement les Catalans –, à Vernet-les-Bains et à Rivesaltes dans les Pyrénées-Orientales ou à Septfonds dans le Tarn-et-Garonne, prévu pour accueillir des ouvriers spécialisés. Le nombre de réfugiés qui succombèrent durant les premiers mois d'internement est difficile à évaluer, mais il fut assurément élevé, les conditions d'internement n'étant pas de nature à améliorer l'état de fatigue, de carence et de moindre résistance de nombreux réfugiés lors de leur arrivée aux camps. Une discipline militaire était appliquée dans les camps, surveillés par divers corps de troupes, particulièrement de troupes coloniales qui évoquaient fâcheusement aux républicains espagnols les troupes maures engagées par

⁴ *La Dépêche*, 2 février 1939.

Franco. L'accès aux camps était interdit et les internés ne pouvaient en sortir, en principe, que pour les corvées.

Le camp du Vernet d'Ariège fut prévu pour être un camp disciplinaire. Dans ce camp désaffecté datant de la Première Guerre mondiale où les baraquements étaient délabrés, rien n'était prévu pour les réfugiés : jusqu'en mai, ils n'eurent pour abri que des tentes marabouts de l'armée. Le régime y était sévère et existaient des enclos réservés aux châtiments et des cellules répressives. À partir de la déclaration de la guerre, d'autres « suspects » vinrent au Vernet rejoindre les Espagnols : des communistes étrangers, des ressortissants allemands ou autrichiens et d'anciens volontaires des Brigades internationales. Arthur Koestler qui, par expérience, pouvait faire la comparaison, écrira en 1941 : « au point de vue de la nourriture, de l'installation et de l'hygiène, le Vernet était même au-dessous du niveau d'un camp de concentration nazi⁵. » Le Fort de Collioure fut utilisé comme une prison au régime extrêmement sévère pour les Espagnols jugés dangereux ; le scandale des mauvais traitements infligés aux prisonniers, dénoncé par la gauche, était tel que le pénitencier fut fermé en juillet 1939. Quant aux femmes dont la surveillance était estimée nécessaire, elles furent orientées vers le camp de Rieucros, en Lozère. Au printemps 1939, dans les Basses-Pyrénées, un nouveau camp s'ouvrit, celui de Gurs ; il reçut surtout des Basques, des aviateurs et d'anciens Brigadistes. « Camp modèle » où existaient des baraques et des conditions d'hygiène minimales, mais « la place manquait, les installations [étaient] sommaires »⁶ et les conditions de vie s'y dégradèrent progressivement. À Gurs, après le début de la guerre, seront également internés des étrangers devant être « surveillés plus activement » et, sous Vichy, des Juifs de divers pays. En Algérie, des camps très rudimentaires rassemblèrent les réfugiés espagnols : le camp Morand à Boghari et le camp Suzzoni à Boghar, près d'Alger. L'arrivée des républicains espagnols en Algérie fut souvent extrêmement pénible, une quarantaine étant imposée aux exilés sur des bateaux surpeuplés.

En 1939, la principale préoccupation du gouvernement français à l'égard des républicains espagnols fut de les inciter à repartir en Espagne puis, constatant que beaucoup d'entre eux ne repartiraient pas compte tenu des risques encourus en Espagne, les camps devinrent de véritables viviers de main-d'œuvre et de légionnaires. Du fait des retours, de quelques réémigrations, de l'enrôlement dans les Compagnies de travailleurs étrangers et de l'engagement dans la Légion étrangère ou dans les Régiments de marche de volontaires étrangers, les camps d'internement virent leurs effectifs baisser jusqu'à quelques dizaines de milliers au printemps 1940. Mais, après l'armistice, les internés connurent un régime plus sévère qu'avant guerre.

Accueillis avec méfiance et suspicion, alors qu'ils avaient été simplement fidèles à une République dont la France se disait amie, les réfugiés espagnols durent attendre 1945 pour bénéficier du statut de réfugié politique. En dépit de cet asile accordé à contre cœur, ils participèrent en grand nombre à la guerre et à la Résistance contre l'occupant qu'ils avaient déjà combattu en Espagne. Les camps d'internement, inaugurés pour les Espagnols, ont perduré toute la guerre, utilisés par le régime de Vichy, qui en a fait les instruments de sa politique d'exclusion à l'égard d'autres catégories d'« étrangers indésirables ».

⁵ Arthur Koestler, *La Lie de la terre*, Paris, Calmann-Lévy, 1947.

⁶ Claude Laharie, *Le Camp de Gurs, 1939-1945. Un aspect méconnu de l'histoire du Béarn*, Pau, Infocompo, 1985.

* Docteur en histoire, conservateur général et directrice de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine
Auteur de
L'Exil des républicains espagnols en France. De la Guerre civile à la mort de Franco, Paris, Albin Michel, 1999